

Communiqué de presse

date: 31/3/00

Le Comité Restreint de la SNCB s'est réuni ce vendredi 31 mars 2000, afin d'examiner les conséquences de la fermeture éventuelle du site de Manage de BN SA, comme cela fut annoncé par la direction de l'entreprise.

Le Comité Restreint exprime sa grande inquiétude quant à l'exécution de la commande confiée à l'association BN – ALSTOM, pour la livraison de 210 voitures à double étage.

Il rappelle que les critères de qualité du matériel ont été essentiels dans le choix du constructeur.

La SNCB explore les voies juridiques qu'elle doit suivre pour sauvegarder ses intérêts.

Dès à présent, elle met en demeure l'association BN – ALSTOM de préciser quelles conséquences les événements actuels pourraient avoir sur cette qualité, ainsi que sur le strict respect du programme de livraison qui a été contractuellement établi.